

Territorialisation de la planification écologique

Synthèse de la concertation Précarité du vendredi 7 juin 2024



POINTS GÉNÉRAUX PARTAGÉS PENDANT L'ATELIER

Eléments généraux– Consultation des publics en situation de précarité

Il apparaît nécessaire de définir au préalable ce qui est entendu par la précarité.

Les personnes en situation de précarité ne sont pas celles qui ont le plus d'impact sur le réchauffement climatique.

La transition écologique n'est pas le premier sujet de préoccupation des publics précaires.

Il est nécessaire d'adopter une approche adaptée pour réussir à embarquer les précaires dans cette démarche ; des mesures qui paraissent naturelles au reste de la population ne le seront pas pour ces cibles.

Méthodologie de l'atelier n°1 de la concertation

- Les participants à la concertation précarité ont été invités à se prononcer sur **la pertinence et l'accessibilité** de propositions d'actions pour les publics précaires et à **identifier des mesures correctives** à intégrer à ces propositions.
- Les propositions soumises au débat sont issues **des groupes thématiques** réunis en mars-avril et rassemblant des acteurs variés du territoire (économique, institutionnel, associatif...).
- Les **notations** indiquées dans les slides suivantes ne correspondent pas à une analyse scientifique mais à un **positionnement subjectif**. Elles s'échelonnent de 0 à 5 selon l'échelle suivante :

0 : pas du tout pertinent

1 : pas très pertinent

2 : un peu pertinent

3 : moyennement pertinent

4 : pertinent

5 : très pertinent

0 : pas du tout atteignable

1 : pas très atteignable

2 : un peu atteignable

3 : moyennement atteignable

4 : atteignable

5 : très atteignable

- Il est à noter que la notation indiquée est issue **d'une partie seulement de l'auditoire**. Certains participants n'ont pas souhaité y répondre, ne se sentant pas qualifier pour le faire. D'autres ont préféré concentrer leur attention sur l'aspect qualitatif de la démarche, en apportant des éléments de réflexion sur les mesures correctives.
- Pour autant, les éléments chiffrés permettent de donner **une tendance** sur la pertinence et l'accessibilité d'actions à destination de ces publics précaires. Ainsi, lorsque plusieurs notes apparaissent dans la case, cela démontre une **variabilité de la perception** qui ne permet pas de dire si l'action est pertinente et/ou atteignable. Lorsqu'une seule note apparaît, cela démontre **un alignement des participants** sur le niveau de pertinence et d'atteinte de l'action pour les publics précaires.

Méthodologie de l'atelier n°2 de la concertation

- Les participants à la concertation précarité ont été invités à **proposer de nouvelles actions** à intégrer dans le plan de transformation écologique et énergétique du territoire.
- Ces actions devaient respecter plusieurs critères : être **opérationnelle, concrète et adaptée** au public visé.



THÉMATIQUE 1

MIEUX SE NOURRIR

Actions discutées avec le groupe sur la thématique MIEUX SE NOURRIR

Propositions issues des groupes thématiques réunies en mars-avril dernier.

N°	Levier concerné	Description de l'action et précision si l'action est nouvelle/à modifier/à massifier
1	Adaptation du système agricole et alimentaire au changement climatique	<p><u>Action existante à massifier :</u> Agir en faveur de l'alimentation bio et durable au travers de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Levier réglementaire : faire mieux respecter la loi EGALIM dans toutes les échelles administratives (Etat, collectivités, départements...) - Levier réglementaire, logistique et pédagogique : augmenter la part du bio dans toutes les restaurations et développer l'approvisionnement local. - Levier pédagogie : éduquer à l'alimentation les publics et consommateurs, jeunes et seniors et encourager la consommation locale de viande (moins mais mieux), la végétalisation des assiettes et le respect de la saisonnalité. (ex pour les primaires: journées éducatives et séjour à la ferme).
2	Adaptation du système agricole et alimentaire au changement climatique	<p><u>Action nouvelle :</u> Reconnaître une compétence "Alimentation durable" aux structures porteuses de projets Alimentaires territoriaux afin de permettre la coordination locale des politiques publiques sectorielles (ou l'animation de politiques locales décloisonnées). L'idée est de renforcer la vision systémique autour de l'alimentation (reterritorialiser l'alimentation, lutter contre la précarité alimentaire, faire le lien alimentation-santé, accentuer la transition écologique).</p>
3	Atténuation des émissions de GES	<p><u>Action existante à massifier :</u> Agir en faveur de l'alimentation durable et lutter contre le gaspillage alimentaire par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter, accompagner et développer le compostage (dans les villes, au pied des immeubles) - Le développement de circuits courts accessibles pour le consommateur (déploiement de magasins de producteurs communaux aux modèles économiques viables, augmentation des marchés de producteurs des communes) - Le développement de la pratique du don et de l'achat pour réduire le gaspillage alimentaire au champ et tout au long de la chaîne alimentaire.
4	Atténuation des émissions de GES	<p><u>Action existante à massifier :</u> Développer les marchés 100% paysans et locaux et rendre la participation des producteurs attractive.</p>
5	Gestion durable des ressources (hors eau)	<p><u>Action existante à massifier :</u> Réduire le plastique</p>

Synthèse des commentaires apportés par le groupe précarité sur ces actions pour la thématique MIEUX SE NOURRIR

N°action	Selon vous, l'action est-elle pertinente pour atteindre les objectifs de baisse des émissions de GES ?	Selon vous, l'action vous paraît-elle atteignable pour les publics en précarité ?	Mesures correctrices à envisager
1 Agir en faveur de l'alimentation bio et durable	Non identifiable (4 – 1)	Peu identifiable (3-1)	<ul style="list-style-type: none"> • Modifier « éduquer » par accompagner, former • Privilégier l'accompagnement financier et politique • Créer des plateformes afin de garantir le juste prix pour les agriculteurs et les consommateurs • Réintégrer la question de l'accessibilité du bio et la précarité • Favoriser l'accessibilité économique aux produits locaux; notamment par le dispositif de la sécurité sociale de l'alimentation
2 Reconnaitre une compétence "Alimentation durable" aux structures porteuses de PAT	Très pertinente (4 -5)	Moyennement atteignable (3)	<ul style="list-style-type: none"> • Reformuler la compétence en « systèmes alimentaires durables et accessibles » • Mettre en place un diagnostic d'un système alimentaire territorial obligatoire incluant un volet d'accès à l'alimentation • Interdire le financement du retrait des fruits et légumes <p><i>Cette action paraît atteignable aux publics précaires seulement si un accompagnement social adapté est mis en place. Par exemple, via la mise en place des médiateurs socio-alimentaire « chou-fleur »</i></p>
3 Agir en faveur de l'alimentation durable et lutter contre le gaspillage alimentaire	Peu pertinente (2)	Atteignable 4	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les agriculteurs au don, au glanage, à la cueillette • Mettre en place des tarifs différenciés dans les magasins de producteurs • Envisager les achats « au champs » • Accompagner au changement avec des agents publics • Equiper les publics précaires grâce au subventionnement <p><i>Il faut que les éléments soient bien répartis sur le territoire, mettre en place beaucoup plus de dispositifs et de bacs à compost. Les infrastructures actuelles ne sont pas suffisantes.</i></p>
4 Développer les marchés 100% paysans et locaux	Moyennement pertinent (3)	Moyennement atteignable (3)	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place les marchés locaux en priorité dans les quartiers politique de la ville (QPV) et les pieds d'immeuble • Rendre accessible les produits aux publics précaires en mettant en place des dispositifs financiers, par le biais, par exemple, d'une sécurité sociale de l'alimentation
5 Réduire le plastique	Très pertinent (5)	Peu atteignable (1)	<ul style="list-style-type: none"> • Plutôt interdire le plastique • Accompagner à la détermination et à l'utilisation d'autres matériaux

Actions nouvelles proposées lors de l'atelier sur la thématique MIEUX SE NOURRIR

N°	Description de l'action
1	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des plateformes de collecte de nourriture locale en y associant les petits producteurs
2	<ul style="list-style-type: none"> • Stopper la multiplication des intermédiaires entre le producteur et le consommateur
3	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la pratique du glanage et enrayer le phénomène d'abandon de récolte
4	<ul style="list-style-type: none"> • Obliger un retour de la consigne avec : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Une réutilisation du plastique et/ou du verre</i> - <i>Mettre en place un système de récupération du coût du packaging</i>
5	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la carte éco-geste qui comporterait : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Un crédit disponible pour s'alimenter durablement</i> - <i>Un module d'accompagnement / de sensibilisation aux éco-gestes</i> - <i>Une orientation favorisée vers les producteurs locaux</i> - <i>La construction de partenariats</i> - Développer la communication sur les éco-gestes via « <i>l'edutainment</i> », notamment en passant dans « Plus Belle La Vie » (ou autres émissions et médias du divertissement) et incarner l'écologie de façon non caricaturale
6	<ul style="list-style-type: none"> • Œuvrer et aider à la réduction des dépenses contraintes
7	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des médiateurs socio-alimentaires afin de sensibiliser / former sur comment cultiver, comment gérer le déchet, manger équilibré, utiliser le compost <p><i>Coupler cette sensibilisation d'une prise en compte des enjeux de saisonnalité des produits</i></p> <p><i>Commencer cette sensibilisation dès le plus jeune âge, à l'école</i></p>
8	<ul style="list-style-type: none"> • Convertir certains terrains littoraux en jardins partagés, attribués en fonction de critères sociaux et/ou en priorité dans les zones inondables, et en refusant la production intensive <p><i>Cela suppose d'avoir d'excellents porteurs de projets pour développer les jardins partagés et de lever certaines barrières idéologiques et normatives</i></p>

Actions nouvelles proposées lors de l'atelier sur la thématique MIEUX SE NOURRIR

N°	Description de l'action et précision si nouvelle/à modifier/à massifier
9	<ul style="list-style-type: none"> • Rediriger les aides européennes et françaises vers les plus petits producteurs
10	<ul style="list-style-type: none"> • Rediriger les fonds européens vers le développement des marchés régionaux et à destination des produits locaux
11	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les petits producteurs en créant des plateformes collaboratives afin de faciliter les démarches administratives et constitution des dossiers de demandes de financement
12	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la sensibilisation sur le « bien-manger » à l'école en : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Systématisant la mise en place de potagers à l'école</i> - <i>Développant les journées sans viande couplées avec des formations sur les protéines végétales à destination des travailleurs sociaux, des professionnels des cantines scolaires, des écoliers...</i> - <i>Développant les repas végétariens</i> - <i>Développant les repas confectionnés à partir d'aliments Bio</i> - <i>Systématisant les petits-déjeuners dans les centres sociaux et les écoles</i>
13	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les personnes pauvres dans leur déplacement en vue de faire leurs courses : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Afin de recréer du lien et partager sur les pratiques du bien-manger</i> - <i>Réduire les coûts du déplacement</i> - <i>Communiquer et sensibiliser dans les taxis pris par les personnes pauvres sur le mieux / bien manger</i>
14	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir et développer les actions pédagogiques et de sensibilisation à l'alimentation saine et de qualité ou « comment bien manger avec un petit budget » • Former les professionnels intervenant auprès des personnes en situation de précarité sur la gestion du mieux manger avec un petit budget
15	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'expérimentation des dispositifs favorisant l'accès de toutes et tous à une alimentation saine et durable de type « Mieux manger pour tous » et porter à l'échelle des territoires les dispositifs pertinents en la matière (aides financières, groupements d'achat, caisses alimentaires...)
16	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les pratiques de la conservation en : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Formant les gens à conserver l'alimentation</i> - <i>Travaillant avec les centres sociaux et les associations d'aides aux familles</i> - <i>Organisant des circuits de collecte des « invendus »</i> - <i>Apprenant à utiliser / ne pas jeter les légumes moches</i> - <i>Mettant en place des liens entre les producteurs et les consommateurs qui acceptent des produits « hors normes »</i> - <i>Créant des postes de médiateurs socio-alimentaires</i>

Actions nouvelles proposées lors de l'atelier sur la thématique MIEUX SE NOURRIR

N°	Description de l'action et précision si nouvelle/à modifier/à massifier
17	<ul style="list-style-type: none">Mettre en place une exception alimentaire dans les marchés publics permettant de résoudre les problématiques d'achat local <i>Il serait également intéressant de proposer une exception pour les associations caritatives qui souhaitent procéder à des achats locaux et des mises en production locale à grande échelle</i>
18	<ul style="list-style-type: none">Inclure des médiateurs pour accompagner la démarche du don, de la cueillette et du glanage chez les producteursValoriser financièrement, au-delà de la défiscalisation, les producteurs qui adhère à une démarche de don, de glanage et de la cueillette
19	<ul style="list-style-type: none">Permettre à la Région d'avoir plus la main sur les crédits FSE afin de favoriser les achats durables et locaux
20	<ul style="list-style-type: none">Développer les petites coopératives pour les agriculteurs « précaires », repérés par les MSA, afin qu'ils puissent vivre dignement de leur travailFaciliter la mise en relation des agriculteurs « précaires » avec des personnes en difficulté de transport et/ou d'accès à l'alimentation



THÉMATIQUE 2

MIEUX SE DEPLACER

Actions discutées avec le groupe sur la thématique – MIEUX SE DEPLACER (1/2)

Propositions issues des groupes thématiques réunies en mars-avril dernier.

N°	Levier concerné	Description de l'action et précision si nouvelle/à modifier/à massifier
1	Accélérer l'électrification des véhicules routiers légers (VP, VUL)	<p><u>Action nouvelle:</u> Mettre en place des aides à l'acquisition (et / ou un leasing social) de voitures électriques complémentaires aux aides nationales pour les particuliers, sous conditions (territoires ruraux ou sans alternatives à la voiture individuelle, revenus ...)</p>
2	Renforcer la culture vélo pour tous et encourager au changement de pratiques	<p><u>Action nouvelle:</u> Promouvoir le vélo comme outil de mobilité du quotidien pour impulser le changement de comportement auprès des habitants, des scolaires, des agents et des salariés, par exemple: - en communiquant sur les bienfaits du vélo, en organisant des événements vélo type «fête du vélo », en soutenant des "vélorution régionale multi sites", en formant dans les écoles... - en développant la culture vélo des élus : les bonnes raisons, les financements (conférences, plaquettes, ...)</p>
3	<p>Développer des aménagements cyclables et des stationnements / équipements vélo de façon coordonnée</p> <p><i>(lien avec action de la conversion voirie vers vélo)</i></p>	<p><u>Action nouvelle:</u> Programmer et réaliser les aménagements, en priorisant : - les itinéraires vélos planifiés dans des schémas vélos, et en particulier finaliser le Schéma Régional des véloroutes et voies vertes (objectif 2030) - les projets cyclables servant la mobilité du quotidien (desservant des équipements et pôles structurants - gares, lycées, équipements structurants des COM ; résolvant les discontinuités; permettant des liaisons inter-communales) - les stationnements vélos sécurisés (dans l'espace public, les bâtiments et les espaces privés, les entreprises, les établissements scolaires, PEM, P+R, aires de covoiturage ...) - en intégrant les besoins de la cyclo logistique, à partir de hubs urbains / périurbains</p>
4	Améliorer le parcours de l'usager cycliste (jalonnement, services...)	<p><u>Action nouvelle:</u> Développement des services vélo (VLL, LLD, dispositifs de recharge VAE ...) / Location longue durée de VAE pour inciter les personnes à faible moyens financier à se déplacer autrement et rassurer sur les services de LD</p>
5	Favoriser la circulation des véhicules faibles émissions	<p><u>Action nouvelle:</u> Développer une politique d'accompagnement ZFE. Permettre de vraies alternatives et être plus ambitieux sur la limitation des véhicules motorisés, tout en améliorant la visibilité des aides.</p>
6	Diminuer le stationnement et l'attractivité de la voiture en ville (y compris par des mesures réglementaires et tarifaires)	<p><u>Action nouvelle:</u> Réduire la surface de stationnement dans toutes les zones (urbaines et péri-urbains) et adapter la politique de stationnement (durée, tarif...).</p>

Actions discutées avec le groupe sur la thématique – MIEUX SE DEPLACER (2/2)

Propositions issues des groupes thématiques réunies en mars-avril dernier.

N°	Levier concerné	Description de l'action et précision si nouvelle/à modifier/à massifier
7	Accélérer la pratique du covoiturage	<u>Action nouvelle:</u> Déployer des services de covoiturage (par ligne et zonale) en lien avec un réseau d'aires de covoiturage de manière coordonnée entre les AOM
8	Améliorer l'intermodalité dans les PEM (yc P+R, aires de covoiturage)	<u>Action nouvelle:</u> Faire évoluer le stationnement pour le réserver aux seuls usagers des transports collectifs : requestionner la capacité, déployer une tarification incitative pour les usagers du PEM avec bonus si co-voiturage, et dissuasive pour les autres.
9	Ressources humaines, formation, emploi	<u>Action nouvelle:</u> Développer l'offre de formation initiale et continue sur l'électromobilité (en s'appuyant sur les associations locales et filières)
10	Favoriser les déplacements des véhicules faibles émissions	<u>Action nouvelle:</u> Inciter à la réduction du parc automobile privé en zone urbaine
11	Faire évoluer la fiscalité /tarif. au profit de la mobilité décarbonée.	<u>Action nouvelle:</u> Créer des chèques vacances mobilité durable pour les touristes
12	Piloter suivre la trajectoire de transition	<u>Action nouvelle:</u> Rationaliser et optimiser les transports en commun : fermer les lignes non rentables, augmenter la tarification des lignes très fréquentées pour en créer de nouvelles
13	Imaginer des nouveaux modes de vie	<u>Action nouvelle:</u> Créer des communautés locales d'entraide pour partager les véhicules et mutualiser les déplacements y compris dans les zones industrielles
14	Faire évoluer la tarification	<u>Action existante à modifier :</u> Les zones solidaires ne sont pas adaptées à l'ensemble des publics en insertion professionnelle
15	Faire évoluer la tarification	<u>Action existante à modifier :</u> Manque une tarification pour les travailleurs pauvres et des classes moyenne incitative à l'utilisation des transports en commun

Synthèse des commentaires apportés par le groupe précarité sur ces actions pour la thématique MIEUX SE DEPLACER (1/2)

N°action	Selon vous, l'action est-elle pertinente pour atteindre les objectifs de baisse des émissions de GES ?	Selon vous, l'action vous paraît-elle atteignable pour les publics en précarité ?	Mesures correctrices à envisager
1	Non pertinent (0)	Non atteignable (0)	<ul style="list-style-type: none"> • S'agissant de la loi du réemploi, il faut mettre à disposition des publics précaires des véhicules d'occasion • S'agissant duetrofit des véhicules légers thermiques vers l'électrique, et pour le développer, il faut structurer et renforcer le maillage des lieux de rechargement mais aussi sécuriser les bornes de recharge
2	<i>Non défini</i>	Atteignable (4)	/
3	<i>Non défini</i>	Atteignable (4)	<ul style="list-style-type: none"> • Faire respecter les pistes cyclables (notamment vis-à-vis du stationnement sauvage) • Prendre en compte les dangers de la circulation • Améliorer et prendre en compte les incivismes constatés par les cyclistes <p><i>Le vélo n'apparaît pas adapté à la situation professionnelle des personnes en précarité. Il y a une déconnexion géographique et temporelle (notamment du point de vue des horaires)</i></p> <p><i>Il y a trop de voitures et cela représente un danger pour la pratique du vélo</i></p> <p><i>Il y a de vrais freins culturels à la pratique du vélo chez les personnes en situation de précarité</i></p> <p><i>Il y a une vraie question de l'accessibilité des vélos électriques : ils sont trop chers et/ou n'ont pas assez d'autonomie pour les usages des personnes en situation de précarité</i></p>
4	<i>Non défini</i>	Atteignable (4)	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les infrastructures, notamment des pistes cyclables mais également sécuriser les lieux de parking des vélos <p><i>Il faut noter une certaine peur de la pratique du vélo</i></p>
5	<i>Non défini</i>	Non atteignable (0)	<ul style="list-style-type: none"> • Conditionner les aides en fonction des ressources • Conditionner les aides au poids des véhicules <p><i>Il existe un risque d'exclusion des personnes en situation de précarité qui n'ont pas les moyens d'acquérir un véhicule respectant les normes de la ZFE</i></p>
6	<i>Non défini</i>	<i>Non défini</i>	<i>L'action est intéressante mais à condition que les alternatives proposées soient efficaces et qu'elles soient cohérentes (par exemple les vendeurs et vendeuses qui travaillent aux terrasses du port)</i>
7	<i>Non défini</i>	<i>Non défini</i>	<p><i>Aujourd'hui, il existe trop de plateformes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendre accessible les plateformes de covoiturage aux demandeurs d'emploi (sur le modèle de Et Hop! en Bretagne) • Créer des cercles de confiance, sur le modèle de l'application « Karos »
8	<i>Non défini</i>	Atteignable (4)	<p><i>Il manque des parkings-relais</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Récompenser / valoriser, via un « bonus solidaire », les personnes qui covoiturent • Améliorer le déficit d'information autour des applications qui existent • Coordonner les horaires de l'ensemble des modes de transport pour assurer une meilleure intermodalité

Synthèse des commentaires apportés par le groupe précarité sur ces actions pour la thématique MIEUX SE DEPLACER (2/2)

N°action	Selon vous, l'action est-elle pertinente pour atteindre les objectifs de baisse des émissions de GES ?	Selon vous, l'action vous paraît-elle atteignable pour les publics en précarité ?	Mesures correctrices à envisager
9	<i>Non défini</i>	<i>Non défini</i>	/
10	<i>Non défini</i>	<i>Non défini</i>	<i>Avec cette action, il existe un vrai risque d'exclusion</i>
11	<i>Non défini</i>	<i>Non défini</i>	/
12	<i>Non défini</i>	<i>Non défini</i>	<i>L'action est à expliciter, expliquer : pourquoi fermer des lignes non rentables ?</i> <ul style="list-style-type: none"> • Adapter les solutions de transport en commun aux besoins réels des usagers
13	<i>Non défini</i>	<i>Non défini</i>	<i>La voiture est un bien particulier : tout le monde a envie d'avoir une voiture.</i>
14	<i>Non défini</i>	<i>Non défini</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter et accompagner les personnes dans leur démarches administratives • Sécuriser les boîtes aux lettres qui sont trop souvent vandalisées <i>Il faut définir ce qu'est une zone solidaire</i> <i>Ne pas uniquement passer par le numérique mais aussi par le physique</i>
15	<i>Non défini</i>	<i>Non défini</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place la gratuité des transports en commun • Développer et renforcer Zou + <i>L'abonnement aux transports en commun est très cher : 280€ / an</i>

Actions nouvelles proposées lors de l'atelier sur la thématique – MIEUX SE DEPLACER

Avis global sur la thématique	<ul style="list-style-type: none"> • Concernant la tarification des autoroutes, les publics précaires ne sont pas concernés • En revanche, les personnes précaires sont particulièrement sensibles aux frais de carburant • En matière de stationnement, la situation aux abords des hôpitaux n'est pas normale ; le stationnement doit être dépendant du lieu de travail • Se pose la question du pourquoi des déplacements pour les personnes en situation de précarité : pour le travail, pour l'accès aux services publics, pour faire ses courses. Et pour ces raisons, les transports en commun ne sont pas spécialement adaptés • Pour pouvoir répondre à la transition écologique et en engageant les personnes en situation précaire, il est nécessaire de qualifier qui sont les personnes pauvres. Cela peut être des personnes sans emploi, avec un emploi, sous le seuil de pauvreté, ne parlant pas la langue française... • S'agissant de l'accessibilité, il ne faut pas oublier l'accessibilité numérique • Les personnes en situation de précarité travaillent principalement dans les secteurs : de la logistique, de l'agriculture, de la propreté, dans les zones d'activité, dans la distribution de prospectus. Pour pouvoir s'y rendre, il faut développer les transports en commun, le covoiturage mais pas le vélo.
-------------------------------	--

N°	Levier concerné	Description de l'action et précision si nouvelle/à modifier/à massifier
1	<i>Non défini</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier la desserte en transports en commun des sites les plus importants et prioritaires • Renforcer et améliorer la connexion interurbaine vers Marseille • Adresser la problématique de l'accessibilité des zones rurales (par exemple, Valréas / Bollène) • Renforcer la fiabilité des transports en commun • Modifier et rendre plus adaptés les horaires des transports en commun • Simplifier administrativement la gestion des transports en commun
2	<i>Non défini</i>	<ul style="list-style-type: none"> • En matière d'accessibilité des déplacements : <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une tarification plus adaptée - Renforcer la transmission des informations auprès des usagers, et questionner l'accessibilité au numérique - Renforcer l'intermodalité et adapter les transports en commun en prenant en compte l'éloignement du lieu de vie et du lieu de travail, mais aussi la desserte des lieux prioritaires (hôpitaux) - Développer l'usage du vélo mais lever les multiples freins présents pour les personnes en situation de précarité - Développer le covoiturage
3	<i>Non défini</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser du covoiturage directement par les employeurs <p><i>Le télétravail ne concerne pas véritablement les plus précaires</i></p>
4	<i>Non défini</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir financièrement l'écomobilité inclusive
5	<i>Non défini</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des plateformes de mobilité pour les personnes les plus précaires en veillant à l'accessibilité numérique de tous



THÉMATIQUE 3 MIEUX SE LOGER

Actions discutées avec le groupe sur la thématique – MIEUX SE LOGER (1/2)

Propositions issues des groupes thématiques réunies en mars-avril dernier.

N°	Levier concerné	Description de l'action et précision si nouvelle/à modifier/à massifier
1	Réduire les émissions de GES liées aux usages énergétiques dans le bâtiment	<u>Action nouvelle:</u> Faire preuve de pédagogie et mettre en place des formations et renforcer l'animation aux écogestes et à la sobriété du comportement humain dans l'utilisation du bâtiment à la fois au niveau individuel et pour les démarches collectives
2	Réduire les émissions de GES liées aux usages énergétiques dans le bâtiment	<u>Action nouvelle:</u> Faire preuve de pédagogie et mettre en place des formations et renforcer l'animation aux écogestes et à la sobriété du comportement humain dans l'utilisation du bâtiment à la fois au niveau individuel et pour les démarches collectives
3	Prendre en compte le changement climatique	<u>Action nouvelle:</u> Renforcer et structurer les maisons de l'habitat pour centraliser les informations et les outils à disposition des particuliers et favoriser les parcours liés à la rénovation énergétique (à travers une approche intégrée informations conseils et aides aux particuliers) dans tous les territoires en favorisant le "aller vers"
4	Réduire les EGES liés aux usages énergétiques dans le bâtiment	<u>Action nouvelle:</u> Former les utilisateurs aux usages des bâtiments notamment limiter / apprendre à se servir des climatiseurs (utilisation de la ventilation naturelle/minimale)
5	Réduire les EGES liés aux usages énergétiques dans le bâtiment	<u>Action nouvelle:</u> Mutualiser les espaces et les équipements dans les logements collectifs et les bâtiments tertiaires
6	Prendre en compte le changement climatique	<u>Action nouvelle:</u> Augmenter les aides à la rénovation en cas d'objectifs relatifs au confort de l'été (et pas seulement isolation chauffage)

Actions discutées avec le groupe sur la thématique – MIEUX SE LOGER (2/2)

Propositions issues des groupes thématiques réunies en mars-avril dernier.

N°	Levier concerné	Description de l'action et précision si nouvelle/à modifier/à massifier
7	Réduire les EGES liés aux usages énergétiques dans le bâtiment	<u>Action nouvelle:</u> Faire preuve de pédagogie et mettre en place des formations aux écogestes et à la sobriété du comportement humain dans l'utilisation du bâtiment
8	Réduire les EGES liés aux usages énergétiques dans le bâtiment	<u>Action nouvelle:</u> Cibler les locataires et propriétaires occupants ou impayés (FSL) pour changer les comportements et préconiser le travail pour une performance énergétique
9	Réduire les EGES liés aux usages énergétiques dans le bâtiment	<u>Action nouvelle:</u> Mieux financer la rénovation énergétique du logement social
10	Réduire les EGES liés aux usages énergétiques dans le bâtiment	<u>Action nouvelle:</u> Poursuivre et augmenter les aides financières à la rénovation énergétique des bâtiments
11	Réduire les EGES liés aux usages énergétiques dans le bâtiment	<u>Action nouvelle:</u> Former les utilisateurs aux usages des bâtiments
12	Réduire les EGES dans les projets d'aménagement	<u>Action nouvelle:</u> Réfléchir sur les déplacements Domicile – travail
13	Réduire les EGES dans les projets d'aménagement	<u>Action nouvelle:</u> Favoriser la densité douce à travers des incitations légales, financiers et fiscales
14	Prendre en compte le changement climatique	<u>Action nouvelle:</u> Augmenter les aides à la rénovation en cas d'objectif confort de l'été (et pas seulement isolation chauffage)

Synthèse des commentaires apportés par le groupe précarité sur ces actions pour la thématique MIEUX SE LOGER (1/2)

N°action	Selon vous, l'action est-elle pertinente pour atteindre les objectifs de baisse des émissions de GES ?	Selon vous, l'action vous paraît-elle atteignable pour les publics en précarité ?	Mesures correctrices à envisager
1	Moyennement pertinent (3)	Atteignable (4)	<ul style="list-style-type: none"> • Orienter la formation des professionnels sur "l'aller vers" et au repérage des situations de précarité énergétique • Développer les ateliers collectifs de sensibilisation aux écogestes et privilégier "l'aller vers" notamment dans les zones rurales • Privilégier les interventions à domicile • Cartographier les offres existantes sur le territoire en matière de formation aux écogestes et répertorier leur subvention, labellisation et mesures d'incitation <p><i>Avis : la porte d'entrée des formations devrait être la réduction des charges et l'atténuation du changement climatique</i></p>
2	Non défini	Non défini	/
3	Non défini	Non défini	/
4	Non défini	Non défini	/
5	Non défini	Non défini	<ul style="list-style-type: none"> • Penser les espaces collectifs comme des lieux favorisant la mutualisation des équipements (<i>par exemple, la machine à laver, etc.</i>) et ne pas limiter la mesure à destination des publics précaires • Développer la mutualisation vers des objets moins essentiels mais utiles (outils de bricolage, de nettoyage, etc.) • Amplifier les mesures d'incitation à la mutualisation et de facilitation de sa mise en œuvre (bonus financiers, classification des espaces mutualisés, quotas, critères ESG...)
6	Non défini	Non défini	<ul style="list-style-type: none"> • Végétaliser les parcs résidentiels • Augmenter le nombre de parcs en ville, le nombre de bancs ou d'autres mobiliers d'extérieurs, les zones ombragées <p><i>Avis: dans le déploiement de ces mesures complémentaires, inclure les habitants du quartier pour co-construire les solutions et que cela favorise l'appropriation que l'imposition et favoriser la sociabilisation (lieux verts et les endroits de sociabilisation)</i></p>
7	Non défini	Non défini	/
8	Non défini	Non défini	/

Synthèse des commentaires apportés par le groupe précarité sur ces actions pour la thématique MIEUX SE LOGER (2/2)

N°action	Selon vous, l'action est-elle pertinente pour atteindre les objectifs de baisse des émissions de GES ?	Selon vous, l'action vous paraît-elle atteignable pour les publics en précarité ?	Mesures correctrices à envisager
9	<i>Non défini</i>	<i>Non défini</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Simplifier les procédures administratives à destination de la rénovation des logements • Sur les financements, cibler les locataires et pas uniquement les propriétaires <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le taux d'utilisation des financements (ex, Ma prime rénov) • Simplifier les procédures de dépôts des dossiers • Raccourcir le délai de traitement des dossiers • Adapter les aides à la typologie des bâtiments • Mettre en place un système de bons pour les bailleurs sociaux qui entrent dans le dispositif de rénovation des logements • Développer des fonds de solidarité pour les locataires lésés par un manque / refus de rennovation énergétique de leur logement par le propriétaire • Multiplier les espaces de dialogue bailleurs / locataires au service des écogestes en matière de performance énergétique des logements
10	<i>Non défini</i>	<i>Non défini</i>	/
11	<i>Non défini</i>	<i>Non défini</i>	/
12	<i>Non défini</i>	<i>Non défini</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une stratégie de co-localisation des logements sociaux et des espaces d'emploi au sein des documents de planification urbaine (PLU, etc..) • Privilégier, au stade des plans stratégiques et des autorisations en matière d'urbanisme, un lien direct entre les zones de construction et les zones de travail • Intégrer un critère de proximité entre le lieu de travail et le domicile dans les critères d'attribution des logements sociaux au sein des programmes de logements privé afin de faciliter l'accès au travail pour les bénéficiaires et favoriser une mobilité réduite
13	<i>Non défini</i>	<i>Non défini</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Garantir une forme de transversalité avec la mobilité dans le but d'éviter les effets pervers (type : espaces de coworking, transports en commun...)
14	<i>Non défini</i>	<i>Non défini</i>	/

Actions nouvelles proposées lors de l'atelier sur la thématique – MIEUX SE LOGER

N°	Description de l'action et précision si nouvelle/à modifier/à massifier
1	<ul style="list-style-type: none">• Communiquer sur les outils permettant de suivre de façon granulaire/ ciblée sa consommation énergétique
2	<ul style="list-style-type: none">• Adapter / critériser les incitations à la rénovation au profil des bénéficiaires (par exemple, personne âgée précaire)
3	<ul style="list-style-type: none">• Homogénéiser les pratiques dans l'attribution de bonus pour un gestionnaire / propriétaire de biens immobiliers qui dépassent les objectifs de performance énergétique fixés
4	<ul style="list-style-type: none">• Négocier avec les banques de l'économie sociale et solidaire un taux 0% en vue de la rénovation énergétique
5	<ul style="list-style-type: none">• Elargir la couverture du DPE, renforcer sa qualité (certification), ses contrôles et les sanctions afférentes...
6	<ul style="list-style-type: none">• Créer et cibler des aides spécifiques en vertu de la rénovation
7	<ul style="list-style-type: none">• Intégrer les critères et les objectifs écologiques dans les programmes d'inclusion financière et de lutte contre la précarité afin de soutenir les ménages dans une consommation plus durable tout en préservant le phénomène de surendettement (<i>par exemple, mise en place d'outils de suivi et de détection des postes de dépenses liés à une consommation énergétique élevée</i>)
8	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place un numéro téléphonique / unique de sensibilisation / information à la rénovation des logements et au niveau régional
9	<ul style="list-style-type: none">• Massifier les accompagnements concrets et les bonnes pratiques à la rénovation énergétique dans une logique "bottom up" (par exemple, via les compagnons bâtisseurs)



THÉMATIQUE 4 MIEUX CONSOMMER

Actions discutées avec le groupe sur la thématique – MIEUX CONSOMMER (1/2)

N°	Levier concerné	Description de l'action et précision si nouvelle/à modifier/à massifier
1	Déchets	<p><u>Action nouvelle:</u> Travailler sur la pédagogie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer le consommateur sur la notion de déchet en elle-même, l'impact du tri du déchet, le réemploi pour toutes les filières (ex : textile), les consignes de tri, les nouveautés liées au tri, les installations pour la valorisation des déchets. - Travailler sur la pédagogie à plusieurs niveaux : des campagnes publicitaires grand public (ADEME), la mise en pratique dans des établissements comme des écoles, collèges, lycées, universités avec une généralisation aux institutions et organisations publiques, la formation des élus, commerçants, restaurateurs..
2	Numérique responsable	<p><u>Action nouvelle :</u> Accompagner le développement de la filière du réemploi numérique sur le territoire en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réglementant/régulant les pratiques type « broker » de façon à réorienter les matériels usagés vers des filières locales de réemploi ; - créant les filières de réemploi lorsque nécessaire (ex sur le réemploi du matériel numérique dans le secteur de l'éducation nationale). - faisant mieux connaître et en améliorant l'organisation des filières locales de réemploi sur le territoire pour encourager le réemploi du matériel numérique
3	Numérique responsable	<p><u>Action nouvelle :</u> Développer et mutualiser les dispositifs de communs publics et privés au profit du plus grand nombre d'utilisateurs pour accompagner l'équipement et l'usage du numérique, permettre à de plus petits acteurs d'avoir accès à des ressources pour accélérer leurs actions. L'organisation des « états généraux du numérique » peuvent être un outil à activer au service de ce développement : au travers d'une démarche participative et de la conduite d'un débat, il s'agit d'amener les acteurs du secteur et citoyens à normer la fabrication des outils du numérique et l'usage du numérique, croiser les pratiques et encourager les réseaux et communs.</p>
4	Numérique responsable	<p><u>Action nouvelle :</u> Créer et installer des « repairs café du numérique » sur tout le territoire.</p>

Actions discutées avec le groupe sur la thématique – MIEUX CONSOMMER (2/2)

N°	Lever concerné	Description de l'action et précision si nouvelle/à modifier/à massifier
5	Consommation responsable	<p><u>Action nouvelle :</u> Développer des actions systématiques et fortes de sensibilisation à la sobriété et à l'impact de la consommation auprès de tous les citoyens en mettant l'accent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'importance de ne pas surconsommer et de réaliser une évaluation de son besoin et de la bonne façon d'y répondre (la consommation n'étant pas forcément la solution) - L'incitation au réemploi solidaire plutôt que lucratif (ex : Vinted) - L'incitation à s'informer sur le produit consommé/acheté et son impact environnemental au travers de la création d'un outil « score environnemental » plus large que les évaluations existantes. (cf proposition UFC national). - L'amélioration des explications de logos en matière environnementale, leurs simplifications (valorisation des plus exigeants, suppression des logos inutiles ou redondants) - L'impact de la consommation de masse, notamment à destination des professionnels du marketing.
6	Consommation responsable	<p><u>Action nouvelle :</u> Créer une aide régionale à la réparation (complément à l'aide de l'Etat)</p>
7	Consommation responsable	<p><u>Action nouvelle :</u> Créer un « Pass Climat » : portefeuille variable selon la situation du ménage, utilisable pour des actions favorables à la transition</p>
8	Consommation responsable	<p><u>Action nouvelle :</u> Mener une réflexion sur la consommation responsable auprès des publics en situation de précarité (vrac, prix..)</p>
9	Numérique responsable	<p><u>Action à massifier :</u> Développer les réseaux d'accompagnement au numérique en renforçant particulièrement les actions vers les publics vulnérables.</p>

Synthèse des commentaires apportés par le groupe précarité sur ces actions pour la thématique MIEUX CONSOMMER (1/2)

N°action	Selon vous, l'action est-elle pertinente pour atteindre les objectifs de baisse des émissions de GES ?	Selon vous, l'action vous paraît-elle atteignable pour les publics en précarité ?	Mesures correctrices à envisager
1	<i>Non défini</i>	<i>Non défini</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des containers de tri dans les quartiers défavorisés avec une contrepartie (par exemple, délivrance de jetons échangeables en caisse dans les supermarchés / commerçants partenaires) • Axer une campagne de communication sur le tri mais aussi sur la valorisation du déchet afin de démystifier ce qu'on entend (pas de tri final, « tout fini dans la même benne »...) • Revenir à des projets collectifs pour faire des économies d'échelle • Remettre en place la consigne avec des retours financiers (exemple de l'Allemagne) • Cartographier et multiplier les points de tri dans les zones dépourvues (par exemple, il a été mentionné Aix en Provence)
2	<i>Non défini</i>	<i>Non défini</i>	<i>Avis : Les publics en situation de précarité sont systématiquement dans des calculs économiques qui correspondent déjà à des attentes en matière environnementale</i>
3	<i>Non défini</i>	<i>Non défini</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les réseaux d'insertion numériques à l'image de ce qui est fait dans le 84 • Développer les banques numériques telles que celles du 06 • Encourager / Engager les collectivités et les entreprises à recycler leurs matériels informatiques et téléphoniques dans une logique d'économie circulaire, et en direction en priorité des publics en situation de précarité <p><i>Avis : le texte de l'action est trop long : simplifier et clarifier le texte</i></p>
4	<i>Non défini</i>	Atteignable (4)	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographier les zones blanches en matière de repairs café pour développer leur implantation • Rapprocher cette cartographie avec le maillage de la présence du personnel qui travaille sur le numérique avec les personnes précaires • Nouer des partenariats avec le dispositif des « conseillers numériques » pour les faire intervenir dans les repairs café nouvellement implantés / existants
5	<i>Non défini</i>	<i>Non défini</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Sur le modèle de la banque solidaire des équipements, nouer des liens avec les distributeurs pour mettre à disposition les équipements invendus et/ou avec des défauts à bas prix pour les personnes précaires • Inciter financièrement à adopter des comportements responsables en matière de consommation et récompenser les comportements responsables • Modifier les messages véhiculés par la publicité qui poussent actuellement à la surconsommation et valoriser les pratiques responsables, notamment adoptés par les précaires qui adoptent d'ores et déjà ces pratiques du fait du calcul économique • Systematiser les exemples comme le dévendeur (initiative de l'ADEME juste avant le black Friday)

Synthèse des commentaires apportés par le groupe précarité sur ces actions pour la thématique MIEUX CONSOMMER (2/2)

N°action	Selon vous, l'action est-elle pertinente pour atteindre les objectifs de baisse des émissions de GES ?	Selon vous, l'action vous paraît-elle atteignable pour les publics en précarité ?	Mesures correctrices à envisager
6	Très pertinente (5)	Non défini	<ul style="list-style-type: none"> • Faire que l'action soit portée par les collectifs d'habitat • Systématiser l'exemple du camion mobile « Repar Tout » dans les quartiers, au CROUS, dans les lieux de vie
7	Très pertinente (5)	Peu atteignable (2)	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux besoins des publics précaires et à leurs pratiques de consommation <p><i>Avis : Le "Pass Climat" ne doit pas être un remboursement mais une aide aval</i></p> <p><i>Avis : Ne pas oublier le reste à charge dans la logique du "Pass Climat"</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une progressivité dans le dispositif • Conditionner le versement / crédit du "Pass Climat" à la réalisation d'écogestes : par exemple sur la consigne...
8	Non défini	Non défini	<p><i>Avis : Les publics en situation de précarité sont dans des calculs économiques qui correspondent déjà à des attentes en matière environnementale</i></p>
9	Non défini	Non défini	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les points d'accès WIFI publics et, au sein des applications, les fonctionnalités basiques et celles particulièrement utilisées par les personnes précaires accessibles en hors connexion

Actions nouvelles proposées lors de l'atelier sur la thématique – MIEUX CONSOMMER

N°	Description de l'action et précision si nouvelle/à modifier/à massifier
1	Envisager une renationalisation d'EDF
2	Mettre en place une gratuité des transports pour les personnes en difficulté et en situation de précarité
3	Envisager une éducation à une meilleure consommation dès l'entrée à l'école
4	Développer des cours de bricolage dans toutes les filières de l'enseignement
5	Systématiser l'exemplarité dans les pratiques, usages et la communication des pouvoirs publics (<i>baisse de la taille des véhicules, sobriété dans la taille des maisons et dans la consommation des vêtements...</i>)
6	Développer la remise en état systématique ainsi que le don de matériel informatique aux associations qui en font la demande (<i>action en lien avec le projet "Banque du numérique" du 06 et en particulier le matériel des collectivités territoriales, Départements et Région notamment</i>)
7	Développer les dispositifs semblables à la Banque solidaire de l'équipement, à l'instar de ce qui existe déjà à Paris
8	Stopper l'usage des emballages uniques en agissant directement sur les modes de production des industriels
9	Rendre plus accessible financièrement les produits issus des circuits courts
10	Développer les systèmes qui réduisent le coûts des produits dès lors que le consommateur apporte son propre emballage
11	Agir auprès des distributeurs pour modifier la disposition au sein des supermarchés et rapprocher les produits de même nature, les sortir du "rayon bio" pour éviter les questions de légitimité et que le consommateur se rende compte du coût / kilo (<i>par exemple, le prix des pâtes en vrac est moins important que celles emballées</i>) et renforcer l'orientation du consommateur vers le vrac